

RAPPORT ANNUEL 2012

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

SYndicat mixte de transport et de traitement des DEchets
ménagers de LOrraine Nord



Les obligations des collectivités en matière de déchets

Décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets...

...le rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets est transmis aux maires des communes membres, qui en font rapport à leurs conseils municipaux, avant le 30 septembre....

...Le contenu du rapport sur le service d'élimination des déchets est tenu à la disposition du public au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et, dès sa transmission, dans les mairies des communes membres »

CHAPITRE 1

Les indicateurs techniques

A . Création du SYDELON

Le 29 septembre 2008 s'est déroulée la première réunion de travail à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) en vue de la création du Syndicat mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Lorraine nord (SYDELON).

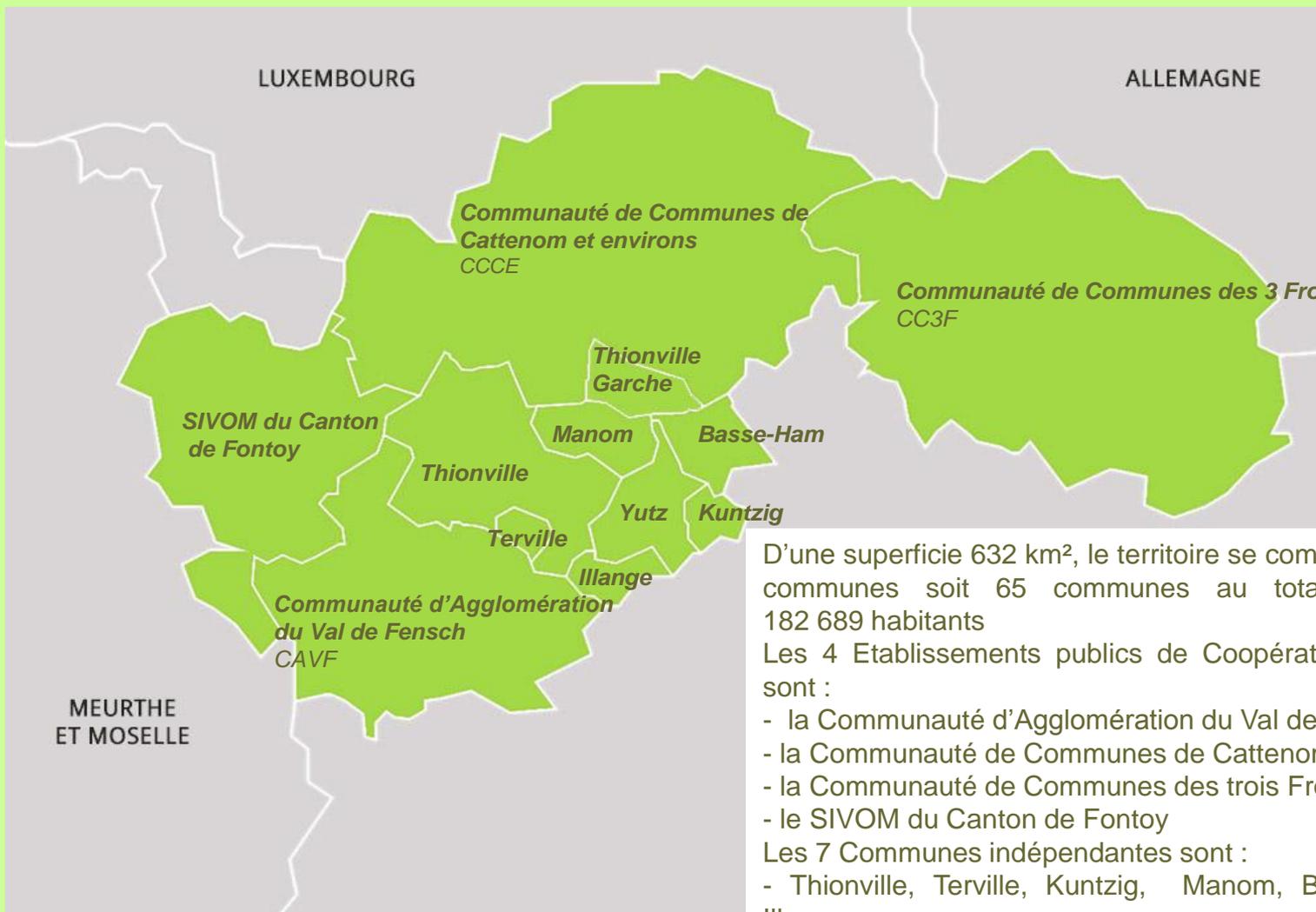
Il s'est tenu 4 réunions entre septembre 2008 et juillet 2009.

Trois projets de statuts et deux processus de ratification par les communes et leurs EPCI ont été produits.

A cela est venue se rajouter la promulgation de la réforme territoriale qui a permis la suppression du SIEOMT ainsi que la création du SYDELON.

Enfin le 23 décembre 2010 a été pris un arrêté préfectoral créant le SYDELON, texte publié au RGAA le 25 janvier 2011.





D'une superficie 632 km², le territoire se compose de 4 EPCI et 7 communes soit 65 communes au total qui rassemblent 182 689 habitants

Les 4 Etablissements publics de Coopération Intercommunale sont :

- la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
- la Communauté de Communes de Cattenom et Environs
- la Communauté de Communes des trois Frontières
- le SIVOM du Canton de Fontoy

Les 7 Communes indépendantes sont :

- Thionville, Terville, Kuntzig, Manom, Basse-Ham, Yutz et Illange.

D'ici la fin 2016, le périmètre du SYDELON est appelé à s'élargir et à atteindre les 260 000 habitants.

B. Organisation interne du SYDELON

Les élus

Le fonctionnement du SYDELON est assuré par une assemblée syndicale composée de 25 membres renouvelée tous les six ans à l'issue des élections municipales.

La représentation des différents adhérents s'établit de la manière suivante :

- 1 délégué titulaire et un 1 délégué suppléant par tranche entière ou entamée de 10 000 habitants.

Le Président, Philippe TARILLON et les 5 Vice-présidents : Michel PAQUET, Jean-Paul TINNES, Dominique MELI, Daniel PERLATI, et Marc FERRERO ont été élus au sein du Comité Syndical.

A la base seuls 4 Vice –Présidents avaient été élus en 2011, cependant compte tenu de la problématique de l'élargissement du périmètre du syndicat (CCAM, sillon Mosellan), le bureau a proposé qu'un 5ème poste de Vice-président soit attribué.

Un bureau syndical composé du Président, des 5 Vice-présidents et de 7 Assesseurs est également mis en place.



Le personnel administratif

En 2012, il s'est avéré nécessaire de recruter deux agents permanents, c'est ainsi que le 1er juin 2012, une assistante de Direction a pris ses fonctions puis le 1er juillet 2012, une Directrice générale des services.

Toute l'année les services ont alors fonctionné avec deux agents permanents et 5 emplois accessoires (une secrétaire comptable et une responsable des finances, une responsable en ressources humaines, une ingénieure environnement pour les services techniques et une juriste soit 5 emplois accessoires).

Fin 2012, devant l'ampleur des travaux sur le plan financier, les élus ont été sollicités par la Direction afin de recruter un responsable des finances. Cette décision a été validée par le Comité Syndical, une nouvelle embauche a donc été prévue au Budget prévisionnel 2013

B. Fonctionnement du SYDELON

1) Les marchés de prestations de services passés en 2012 relatif au transport traitement et valorisation

Dès l'été 2011, le SYDELON a lancé un marché en plusieurs lots à échéances différenciées selon les dates de fin de contrat de chaque structure.

Mis à part le **Lot 1 (PIZZORNO)** : *traitement des ordures ménagères et commerciales, traitement des objets encombrants et des déchets de voirie sur le territoire du SYDELON et gestion et exploitation du centre de transit de Manom* qui n'a pris effet que le 1er mai 2012 (compte tenu du recours effectué par SITA), tous les autres lots ont pris effet au 1er janvier 2012.

Ainsi en 2012, les marchés suivants ont pris effet dès le 1er janvier 2012.

Lot 2 (SITA): *Mise à disposition d'un ou plusieurs centres de transfert et transport des ordures ménagères et commerciales, des objets encombrants, des déchets de voirie, des emballages ménagers sur le territoire du SYDELON.*

Lot 3 (SITA) : *Tri et conditionnement des emballages ménagers et journaux magazines sur le territoire du SYDELON.*

Lot 4 (PATE – SIBELCO) : *Collecte du verre en bornes d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire du SYDELON.*

Lot 5 (BARISIEN) : *Traitement des déchets verts par compostage.*

Comme il s'agit de marchés à échéances différenciées toutes les collectivités (Communauté de Communes des 3 Frontières, le Sivom du canton de Fontoy, Thionville et Terville) ne bénéficient pas de ces lots, cela s'échelonne jusqu'en 2016.

2. les marchés de prestations de services passés en 2012 relatifs aux projets futurs et l'organisation du SYDELON

Lancement d'une étude relative à ***l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage*** pour la réalisation d'une étude d'orientation sur le traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SYDELON.

Le cabinet retenu est ***Orthémis***.

La mission porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une étude de positionnement sur le transport et le traitement des déchets ménagers du territoire du SYDELON.

Le contenu de la mission comporte une assistance continue sur la durée de l'étude.

- **Mission générale de conseil** auprès du maître d'ouvrage concernant l'interaction entre le Plan Départemental des déchets, les objectifs du Grenelle de l'Environnement et les particularités du territoire nord mosellan d'un point de vue technique, environnementale et politique.

- **Définitions des conditions administratives, juridiques, financière et techniques** selon lesquelles l'étude sera réalisée.

- **Recherche de solution de financement** par des partenaires externes (ADEME, Conseil Général de la Moselle...) pour la future étude

- **Rédaction du cahier des charges et du lancement de l'appel d'offres**

- **Conseils pour le choix du candidat et analyse des offres**

- **Suivi général de l'exécution des contrats et marchés** dans le cadre du code des marchés publics et selon les réglementations en vigueur.



Lancement de la mission relative à la **réalisation d'une étude sur le transport, la valorisation et le traitement des déchets ménagers du territoire du SYDELON.**

Le cabinet retenu est **GIRUS**, cabinet également retenu pour réaliser le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux dans la Moselle.

L'objectif est d'identifier le scénario le plus performant au regard du Grenelle de l'environnement et du Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés en cours de révision par le Conseil Général de la Moselle.

Le marché décomposé en une tranche ferme et trois tranches conditionnelles, ainsi qu'en phases :

Tranche ferme : identification et évaluation des scénarios avec recherche d'un périmètre rationnel comprenant éventuellement l'étude d'opportunité sur les territoires du Luxembourg et de l'Allemagne.

Phase 1 : Diagnostic de la situation actuelle :

- Données démographiques du SYDELON, tonnages de déchets produits entrant dans le cadre des compétences du Syndicat,
- Collectes et collectes sélectives (OMR, JMR, EMB, encombrants, déchets verts, DEEE, DMS....)
- Déchèteries, transferts et transport, traitement et valorisation.

Le diagnostic sera établi sous les aspects techniques, organisationnels, réglementaires, juridiques et économiques.

L'objectif est de bien maîtriser la situation actuelle pour, dans un deuxième temps engager une étude prospective sur la production de déchets à traiter et/ou valoriser à 5 ans, 15 ans et 25 ans.

Phase 2 : Projection à terme des quantités de déchets à traiter et/ou valoriser en application des dispositions de la Loi sur le Grenelle de l'environnement et conséquence au niveau des structures intercommunales ayant la compétence collecte et/ou déchèteries

Phase 3 : Adéquation des moyens actuels au regard des quantités de déchets à traiter et/ou valoriser sur les 25 prochaines années.

Phase 4 : Identification et évaluation de scénarios et calculs de sensibilité ;

Phase 5 : Analyse multicritère et choix du ou des deux scénarios les plus performants

Tranche conditionnelle 1 : Etude de marché du compost et étude, niveau Avant - Projet Sommaire Synthétique, du système de traitement correspondant.

Tranche conditionnelle 2 : Etude du marché de l'énergie issue de la valorisation énergétique des déchets et du bois d'élagage évacué en déchèteries et étude, niveau APSS, du système de valorisation correspondant.

Tranche conditionnelle 3 : Identification du (des) site(s) d'implantation des installations qui constitueront le dispositif retenu par le SYDELON



Lancement du marché pour la réalisation sur son territoire du transport, du traitement et de l'exploitation des déchets issus des déchèteries de la Communauté de Communes de Cattenom et environs, de Thionville et de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Le marché a été divisé en 9 lots :

- Lot 1 : Transport et traitement des déchets **tout venant** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande
- Lot 2 : Transport et traitement **des déchets verts** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande,
- Lot 3 : Transport et traitement **des ferrailles** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande, Thionville et Veymerange,
- Lot 4 : Transport et traitement des déchets de **bois traité** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande,
- Lot 5 : Transport et traitement des **cartons** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande,
- Lot 6 : Transport et traitement des **déchets ménagers spéciaux** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande, Thionville et Veymerange,
- Lot 7 : Transport et traitement des **gravats** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande, Thionville et Veymerange,
- Lot 8 : Transport et traitement des **batteries** provenant des déchèteries de Cattenom, Hettange-Grande, Thionville et Veymerange,
- Lot 9 : **Gestion et exploitation** des déchèteries d'Algrange, Florange et Hayange.

Les déchèteries des autres communes et EPCI n'ont pas pu être intégrées car des marchés sont encore en cours d'exécution. Courant 2013, les services procéderont au recensement des contrats en cours puis lanceront un marché pour les bas de quai dans les prochaines années.

Une étude financière sera lancée au cours du premier semestre 2013 sur le chiffrage exacte de la post-exploitation de l'ISDND d'ABONCOURT et les conclusions de l'étude GIRUS coïncideront avec ce chiffrage.



CHAPITRE 2

Les indicateurs financiers

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF)

1) Traitement des Ordures Ménagères : A compter du 1^{er} janvier 2012 : TVA à 7% au lieu de 5.5%

De Janvier à avril 2012, la CAVF a du faire un avenant à son ancien marché avec SITA compte tenu de la procédure de recours.

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
Ancien marché	SITA	6483,71	75.85	20	621 463.60	664 966.05

De mai à décembre 2012 : nouveau marché : Pizzorno

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
1	PIZZORNO	13259.58	40	15	729 276.90	780 326.28

Coût Total annuel

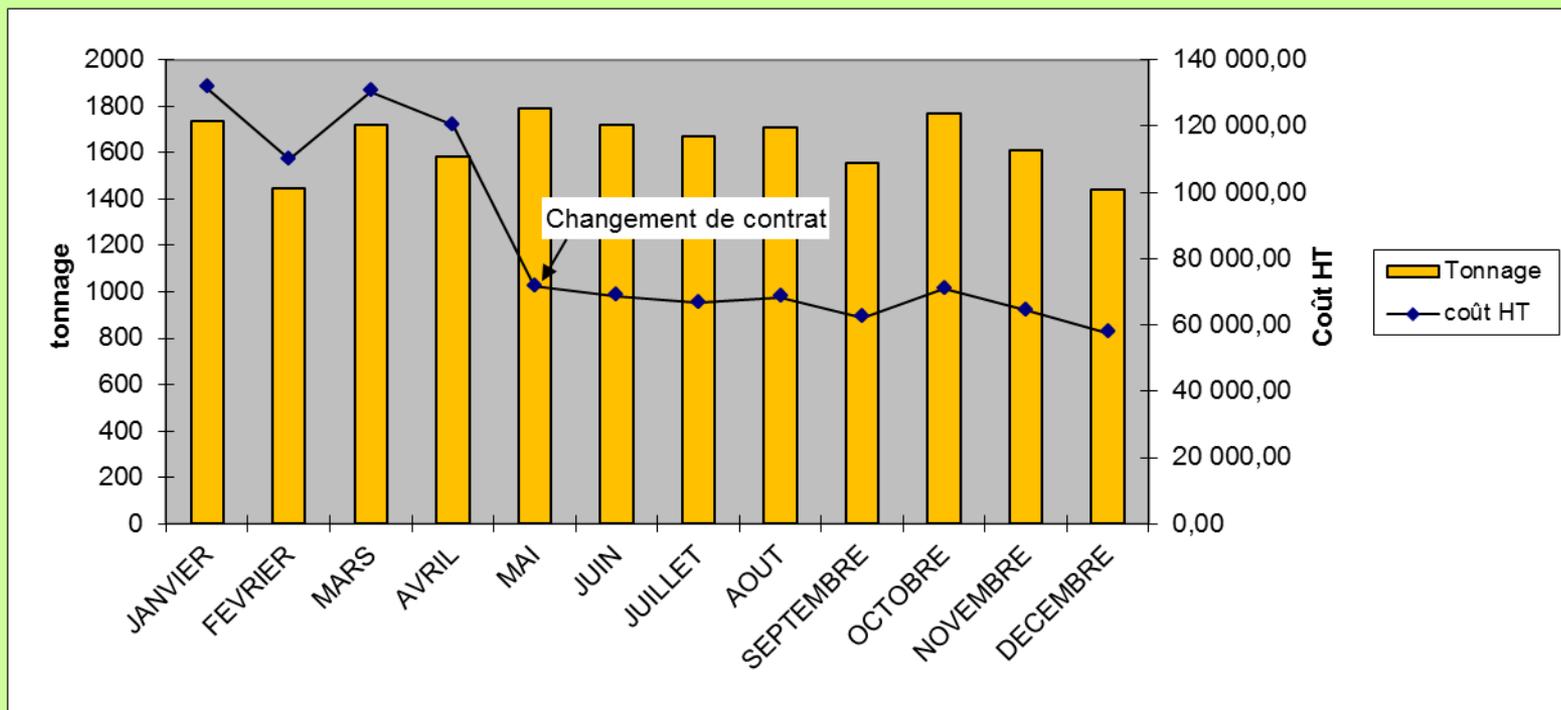
1 350 740,50 € HT

1 445 292,33 € TTC

Pour rappel en 2011, le coût à la tonne s'élevait à 86,32€ HT + TGAP (17 € HT la tonne)

Il n'est pas possible d'effectuer une comparaison du coût total annuel et du tonnage annuel car nous n'avons pas les chiffres sur une année complète en 2011.

Tonnage et coût de traitement des OMR de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en 2012



Régulation TGAP sur 2011

TGAP régulation 2011			
	PU	QTE	TOTAL HT
REGIE VDF	6	10783,86	64703,16
SITA	6	9840,46	59042,76
AVOIR HT			123 745,92
AVOIR TTC			132 408,13

Bennes Hayange : 214 enlèvements pour un coût de 90912.56 € TTC (**en 2011: 97 069,41€ TTC**)

Bennes Neufchef : 4 enlèvements (bennes de 30 m3) pour un coût de 4318.33 TTC (**en 2011: 1 165,99€ TTC**)

Bennes Uckange : 4 enlèvements (bennes de 15m3) pour un coût de 3410.98 € TTC (**en 2011: 31 016, 06 € TTC**)

Bennes Florange : 84 enlèvements pour un coût de 36 038.67 € TTC (**en 2011 : 40 561,66 € TTC**)

Coût Total annuel

134 681 € TTC



2). Transfert et transport:

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
2	SITA	19 168,45	16.11€	308 803,73	330 419,99

3) Tri des emballages ménagers

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
3	SITA	Collecte sélective : Emballage avec JRM verre	3 936,12	150	590 418,00	631 747,26
			49.42	11.94	590,07	631,38

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
3	SITA	Conteneurs enterrés emballages	142.12	150	21 318	22 810.26
3	SITA	JRM	102.18	63.16	6453.69	6905.45

4). Le verre

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
4	SIBELCO/PATE	Bornes Apport volontaire	1727.36	54.8	94 659.33	101285,48

5). Compostage des déchets verts

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
5	Barisien	Compostage	1797.56	13.5	24 267.06	25 965.75

Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE)

1) Traitement des Ordures Ménagères

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2012, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs était toujours lié par son contrat traitement et collecte : ancien marché avec le groupe PIZZORNO.

A compter du 1^{er} novembre, le marché s'est terminé et la CCCE a donc pu, en tant que membre du SYDELON, bénéficier des marchés du SYDELON.

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
Ancien marché	PIZZORNO	5679.94	54	20 (janvier à Avril) 15 (Mai à Octobre)	402 751,86	430 944.49

Révision prix : 12 122.07 €HT

Du 1er novembre 2012 au 31 décembre 2012

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
1	PIZZORNO	1031.36	40	15	56 724,8 €	60 695.53

Coût Total annuel

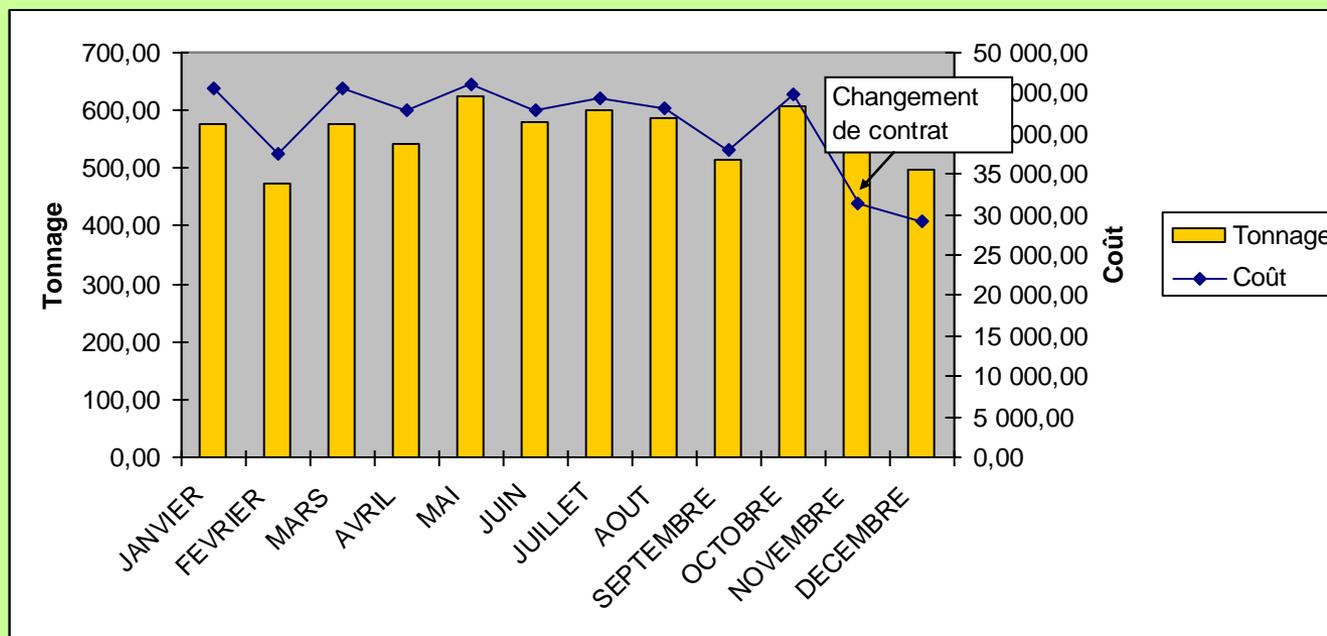
471 598,73 HT

504 610,64 € TTC



sydelon

Tonnage et coût de traitement des OMR de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs en 2012



2). Transfert et transport:

Du 1er novembre 2012 au 31 décembre 2012

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
2	SITA	1065.2	14.91	15 882.13	16 993.88

3). Tri et conditionnement des emballages ménagers et journaux magazines (JRM)

Du 1er novembre 2012 au 31 décembre 2012

LOT	Prestataire	prestations	tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
3	SITA	Tri et conditionnement des emballages sans JRM	111.82	240	26 836.8	28 715.37

4). Traitement du Verre

La CCCE terminera son marché en cours le 30 septembre 2014.

Thionville

Thionville et Terville faisaient partie d'un syndicat le SIEOMRT qui a été dissout.
Ces collectivités sont cependant toujours liées par leur marché (marché courant jusqu'au 31/12/2013) « Traitements des déchets municipaux »

1) Lot 1 : Exploitation de la station de transit, transport et traitement des déchets municipaux

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	TGAP	Coût HT	Coût TTC
1	SITA	Ordures Ménagères	16 739.95	62.95	20	1 449 094,20	1 550 530,79
		Encombrants	144,2				
		Déchets de voiries	585,84				
		Apports directs hôpital Bel Air	535.42			44 413.09	47 522.01
		Apport direct de manom	15.82			1312.27	1404.13

Pour rappel en 2011, le coût à la tonne s'élevait à 61.5 € HT + TGAP (17 € HT la tonne)

2). Lot 2 : Valorisation des déchets municipaux.

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT total	Coût TTC total
2	SITA	Tri des déchets de la Collecte sélective :				
		- Emballages	1542,99	153,53	236 895,25	253 477,92
		- JRM	473,18	39,81	18 837,30	20 155,91
		- Cartons	262,48	34,11	8 953,20	9 579,92
		- bois	1440,7	36,4	52 441,48	56 112,38
		- Déchets de Voirie	23,22	79,39	1843,43	1 972,47
		Valorisation des déchets verts :				
		-apport direct	2980.46	27.64	82 379.91	88 146.51
		-location de bennes	83.03		3 997.82	4277.67

Coût Total annuel

318 970,66 HT

341 298,61 € TTC

Pour rappel en 2011, le coût à la tonne s'élevait à

Emballages ménagers : 150 € HT

JRM : 38,89 € HT

Carton : 33.33 € HT

Déchets verts : 25,86€ HT

3). Le Verre

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne		Coût HT total	Coût TTC total
2	SIBELCO	Valorisation du verre :					
		-en conteneurs enterrés	225.44	58		13 075.58	13 990.87
		-en apport volontaire	943.18	54.8		51 686.26	55 304.30

Pour Rappel en 2011, le coût était pour l'Apport volontaire de : 46,92 € HT

Terville

1) Lot 1 : Exploitation de la station de transit, transport et traitement des déchets municipaux

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	TGAP	Coût HT	Coût TTC
1	SITA	Ordures Ménagères	2011.02	62.95	20	170 152.02	182 062.66
		Encombrants	39.32				
		Déchets de voirie	0.92				

Lot 2 : Valorisation des déchets municipaux.

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT total	Coût TTC total	
2	SITA	Tri des déchets de la Collecte sélective : - Emballages - JRM - Cartons - bois	328.4 8.46 20.52 0	153.53 39.81 34.11 36.4	50 419,25 336,8 699.94	53 948,60 360,37 748,93	Coût Total annuel 51 455,98 HT 55 057,89 € TTC
		Valorisation des déchets verts : -apport direct -location de bennes	307.64 0	27.64	8503.17	9098.39	

3). Le Verre

SIBELCO	Valorisation du verre : -en conteneurs enterrés -en apport volontaire	5.4 126.24	58 54.8	313.20 6917.95	335.12 7402.2
---------	---	---------------	------------	-------------------	------------------

Régulation TGAP sur 2011

TGAP régulation 2011				
	PU	QTE	AVOIR TOTAL HT	AVOIR TOTAL TTC
THIONVILLE OM	6	19 197,62	115185,72	123 248,72
THIONVILLE Déchets de voirie	6	421,3	2527,80	2704,75
THIONVILLE TERVILLE-OM	6	205,62	1233,72	1320,08

Le Traitement des produits issus des Décheteries

Produits	Thionville		Veymerange	
	Coût TTC	Tonnage	Coût TTC	Tonnage
Cedilor	70 404,00	50,80	42 977,50	37,96
subvention	9 732,25		6 324,10	
Total	60 671,75		36 653,40	
Lorfer gravats	47 732,36	307,00	24 410,36	157,00
Total	108 404,11	357,80	61 063,76	194,96

	tonnage		recettes	
	Thionville	Veymerange	Thionville	Veymerange
Lorfer Ferrailles	112,93	57,52	7 114,90	3 623,76
Batteries	3,00	0,48	120,00	19,36
Total	115,93	58,00	7 234,90	3 643,12

YUTZ

1) Traitement des Ordures Ménagères

Le Marché a débuté le 1er mai 2012

LOT	Prestataire	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
1	PIZZORNO	3263.78	40	15	179 507.9	192 073.45

2) Tri

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
3	SITA	Collecte sélective : -emballage	274.58	240	65 899.2	70 512 .14
3	SITA	JRM	195,78	63.16	12 365.46	13 231.05

3). Traitement du Verre

LOT	Prestataire	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
4	SIBELCO/PATE	Bornes Apport volontaire	145.09	54.8	7 950.93	8 507.5
4	SIBELCO/PATE	Récupérations du verre dans les conteneurs enterrés	68.09	58	3 949.22	4 225.67

KUNTZIG, MANOM, ILLANGE, BASSE - HAM

1) Traitement des Ordures Ménagères

LOT	Prestataire	COMMUNES	Tonnes	Prix à la tonne (hors TGAP)	TGAP	Coût HT (TGAP incluse)	Coût TTC (TGAP incluse)
1	PIZZORNO	MANOM	516,12	40	15	28 386,60	30 373,66
		KUNTZIG ILLANGE BASSE-HAM	1075,02			59 126.1	63 264.93

2)Tri

LOT	Prestataire	Communes	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
3	SITA	Manom	Tri des déchets de la Collecte sélective : -Emballages	101.24	150	15 186	16 249
3	SITA	Kuntzig, Illange, basse-ham	Tri et conditionnement des emballages sans JRM	124.74	240	29 937.6	32 033.23
3	SITA	Kuntzig, Illange, basse-ham	JRM	67.92	63.16	4 289.83	4 590.12

3). Traitement du Verre

Lot	Prestataire	Communes	prestations	Tonnes	Prix à la tonne	Coût HT	Coût TTC
4	Sibelco /Pate	Manom	Bornes Apport volontaire (BAV)	114.76	54.8	6 288.85	6 729.07
4	Sibelco /Pate	Basse-Ham	BAV	65.68	54.8	3 599.26	3 851.21
4	Sibelco /Pate	Illange	BAV	57.4	54.8	3 145,52	3 365.71
4	Sibelco /Pate	Kunzig	BAV	38.78	54.8	2 125.14	2 273.90

SYNTHESE FINANCIERE

	OM/OE/Dvoirie	Bel air	Apport direct	Bennes	Transfert	CS
Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	1 445 292			134 681	330 420	632 379
Thionville	1 551 935	47 522				341 299
Terville	182 063					55 058
Yutz	192 073					70 512
Manom	30 374					16 249
Communauté de Communes de Cattenom et environs	504 611				16 994	28 715
Kuntzig, Illange, Basse Ham	63 265					32 033

	verre BAV	verre CE	emb CE	Dechets verts	papier bav	dechetterie	TOTAL	Régularisation TGAP	TOTAL NET
Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	101 285		22810,26	25 966	6 905		2 542 772 €	132408,13	2 410 363 €
Thionville	55 304	13 991		92 424		146581,63	1 940 755 €	110082,08	1 830 673 €
Terville	7 402	335		9 098		22891,48	237 121 €	17191,39	219 929 €
Yutz	8 508	4 226			13 231		262 586 €		
Manom	6 729						46 623 €		
Communauté de Communes de Cattenom et environs							550 320 €		
Kuntzig, Illange, Basse Ham	9 491				4 590		95 298 €		